



## **Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 20 juin 2013**

### **Préavis municipal 27/2013 : Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2012**

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter les comptes communaux pour l'année 2012 tels que présentés.

### **Préavis municipal 28/2013 : Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2012**

Le Conseil communal a décidé :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2012.

### **Préavis municipal 29/2013 : Programme des investissements régionaux (PIR) du Conseil régional du district de Nyon**

Le Conseil communal a décidé :

- d'approuver la mise en œuvre du Programme des investissements régionaux,
- d'accepter le système de validation et de financement des investissements régionaux pour une période de 4 années de 2014 à 2017,
- d'assurer jusqu'à leur aboutissement chacun des projets décidé par le Conseil intercommunal entre la date d'entrée en force du PIR jusqu'à 2017,
- de prendre les impôts sur les gains immobiliers et droits de mutation de l'année en cours pour la facture finale, par exemple impôts 2014 pour le décompte 2014.

### **Préavis municipal 30/2013 : Adhésion à l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours (SDIS)**

Le Conseil communal a décidé :

- d'adhérer à l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours SDIS Nyon-Dôle,
- d'adopter les statuts de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

Chésereux, le 21 juin 2013

Fabienne Monnaert-Chambaz



Secrétaire municipale